

Le concours « Initiatives Jeunes » est organisé par le Ministère de l'Education nationale en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Ce concours bénéficie de la collaboration étroite de l'école d'entrepreneuriat Advancia de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Le concours « Initiatives Jeunes » s'est déroulé pour la quatrième année consécutive le 19 décembre 2007 au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Douze académies ont participé à la remise des prix, et plus de 80 élèves ont présenté des projets de créations d'entreprises.

- Le premier prix de 5 000 euros a été décerné à l'académie d'Orléans-Tours pour **le projet « Eco-Logis »** du lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et du géomètre Gaudier Brzeska à Saint-Jean de Braye.
- Le deuxième prix de 3 000 euros a été décerné à l'académie de Toulouse pour **le projet « Climaplus »** des lycées Maréchal Soult, Edouard Barbey et Marie-Antoinette Riess à Mazamet.
- Le troisième prix de 2 000 euros a été décerné à l'académie de Lyon pour **le projet « TP United »** du lycée professionnel La Sauvagère à Lyon.
- La mention spéciale « jeunes entrepreneurs » a été attribuée à l'académie de Bordeaux pour **le projet « Eco-Energie »** du lycée des métiers Jean Baptiste de Baudre à Agen.